

Fiche de travail n° 4 : Quelles sont les caractéristiques de l'agriculture vivrière ?

But de cette Fiche de travail : découvrir quelles sont les différents aspects (caractéristiques) de l'agriculture vivrière afin de rédiger un paragraphe. Cette Fiche de travail comprend deux étapes :

Etape n° 1 : Identifier les caractéristiques de l'agriculture vivrière grâce à un documentaire et grâce à des documents. (Travail à faire au brouillon).

Grâce au documentaire, au document 1 page 220 du manuel et grâce aux documents ci-dessous, trouve si les affirmations ci-dessous sont vraies ou fausses. Tu peux écrire au brouillon : 1 = vrai ou 1 = faux

2 = vrai ou 2 = faux, etc.

Ne recopie pas ce tableau et n'écris pas dedans.

Affirmations	Vrai	Faux
1. L'agriculture vivrière n'existe que dans les pays du Sud		
2. L'agriculture vivrière sert à nourrir les populations locales		
3. Les produits agricoles issus de l'agriculture vivrière sont exportés dans le monde entier		
4. L'agriculture vivrière n'utilise pas des machines modernes comme des tracteurs		
5. L'agriculture vivrière est pratiquée par des paysans aidés de leur famille		
6. L'agriculture vivrière est pratiquée par de petits paysans pauvres		
7. L'agriculture vivrière ne respecte pas la nature car elle utilise des produits chimiques		
8. L'agriculture vivrière ne respecte pas la nature car elle détruit des forêts		

Etape n° 2 : Rédiger un paragraphe d'environ 5 à 10 lignes sur les caractéristiques de l'agriculture vivrière.

(Travail à faire sur ton cahier).

Utilise les informations exactes du tableau pour rédiger ton paragraphe.

Aides pour la rédaction de ton paragraphe :

Pose-toi les questions suivantes dans ta tête et rédige au fur et à mesure leur réponse dans ton paragraphe :

- Qui se nourrit avec les produits provenant de l'agriculture vivrière ?
- Cette agriculture est-elle pratiquée par des paysans pauvres ou par des grandes sociétés internationales ?
- Cette agriculture est-elle moderne ou pas ? Tu peux donner des exemples précis.
- Cette agriculture respecte-t-elle la nature ? Tu peux donner des exemples précis.

Document 1 : Définition de l'agriculture vivrière.

« L'agriculture vivrière est une agriculture essentiellement destinée à la consommation sur place. Les produits agricoles de cette agriculture ne sont pas destinés à l'industrie agro-alimentaire* ni à l'exportation. Elle est en grande partie consommée par les paysans eux-mêmes ou par la population locale.

L'agriculture vivrière se fait dans le cadre familial. Elle emploie une partie des membres de la famille. Généralement la surface cultivée est petite et le matériel agricole réduit.

Bien qu'elle n'existe que dans les pays du Sud, cette agriculture est très importante car elle produit environ 20 % de la nourriture consommée dans le monde. »

D'après les sites Wikipédia et Vikidia

Définition :

- Industrie agro-alimentaire : industrie qui transforme un produit agricole en produit alimentaire.

Document 2 : Agriculture vivrière et environnement.

« Comme elle est consommée sur place, l'agriculture vivrière ne nécessite pas de transport et pollue très peu. D'autre part, elle n'utilise pas ou peu d'engrais chimiques mais du compost* produit localement. Quand les engrais sont utilisés, c'est par petites doses disposées manuellement au pied des plantes, soit des quantités six fois moins importantes que celles utilisées habituellement dans les champs des pays du Nord. »

D'après le site du journal L'Express, 5 février 2014.

Définition :

Compost : engrais naturel.